



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 06 mai 2021

### LETTRE D'INFORMATION n°1 – AVRIL

Dans le cadre de France Relance, Violaine DÉMARET, Préfète des Alpes-de-Haute-Provence, annonce la première édition de « La lettre d'information ».

Mieux faire connaître les projets du territoire des Alpes-de-Haute-Provence mais aussi les réussites des services de l'État et la diversité de leurs missions : voici l'ambition de ces lettres mensuelles de la Relance.

Ainsi, tous les mois vous retrouverez les lettres d'informations sur le site internet de la préfecture : <https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/France-Relance-04-les-services-de-l-Etat-mobilises-a-vos-cotes/Actualites/Lettre-d-informations-mensuelle>

**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

**LA LETTRE  
D'INFORMATION**  
N°1 - Avril 2021

**L'ÉDITO DE LA PRÉFÈTE**  
Mieux faire connaître les projets du territoire des Alpes-de-Haute-Provence mais aussi les réussites des services de l'État et la diversité de leurs missions : voilà l'ambition de ces lettres mensuelles de la Relance. Je remercie vivement tous les services engagés au quotidien pour le soutien aux entreprises, aux collectivités et au tissu associatif du territoire. L'État, les élus, les chambres consulaires et syndicats professionnels se mobilisent chaque jour pour être le meilleur parti de plan de relance. Cette belle synergie partenariale a par exemple permis de faire émerger 7 lauréats à l'appel à projets Territoires d'Industrie. Ce mois-ci, nous mettons en lumière Saponalia, dirigée par Béatrice Boudonnet et appuieuse des procédés de production conformes au développement durable dans le domaine de la fabrication de savons liquides. France Relance s'engage pour soutenir et accompagner des projets innovants et compétitifs : voilà l'ambition de cet appel à projet dont le département bénéficie aujourd'hui largement. Nous nous mobilisons et continuons de nous mobiliser pour le soutien actif de projets dynamiques et mesures d'emploi dans notre beau département qui, résolument, ne passera pas à côté du Plan de Relance.

Violaine DÉMARET, Préfète des Alpes-de-Haute-Provence

**BELLE HISTOIRE DU MOIS**  
**Saponalia**  
Dans leur entreprise située à Peyrus sur le territoire d'industrie Val de Durançe, les salariés de Saponalia (9 début 2020, 13 à ce jour) utilisent des procédés ancestraux pour la fabrication de savon liquide. Cette SARL implantée au cœur du bassin de la GASSTINE depuis 10 ans, est un fleuron de l'industrie cosmétique dans le territoire. Avec un réseau de distribution fort et varié, Saponalia répond à une demande exponentielle en France mais aussi à l'étranger. La force de l'entreprise est de pouvoir concevoir des produits tant pour les pharmaciens que pour les parfumeurs de luxe ou des grandes et moyennes surfaces, le tout dans une démarche de développement durable.  
Lauréate du Fonds d'austérité à l'investissement industriel, Saponalia bénéficie d'une subvention de 150 000 € qui va lui permettre de développer ses forces de production.  
L'entreprise va prochainement démarrer son projet d'extension du bâtiment actuel pour accueillir sa zone de stockage et étendre ses lignes actuelles de conditionnement. Fin juin 2020, le Directeur de Saponalia annonçait un recrutement de 13 nouveaux salariés d'ici à fin 2023.  
En avril 2021, l'entreprise a d'ores et déjà recruté 4 salariés locaux supplémentaires.

**ZOOM SUR UN DISPOSITIF CLÉF**  
**Territoires d'Industrie**  
Le volet « Compétitivité » du Plan de relance vise à soutenir des investissements à dimension industrielle, susceptibles de créer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire (création de sites industriels, d'extension de modernisation d'usines, de plateformes techniques de formation professionnelle, de plateformes de services aux industriels). L'appel à projet Territoires d'Industrie connaît un grand succès dans les Alpes-de-Haute-Provence avec 7 lauréats. Le montant de subvention maximale auxquelles les entreprises peuvent prétendre est de 800 000 € sur les 20,2 M€ au niveau régional alloués au fonds Territoire d'Industrie. Ce dispositif est ouvert jusqu'à épuisement des fonds (200 M€ au niveau national).  
**TEMOIGNAGE**  
« Nous développons ces produits dans une démarche qualitative dont la production continue de croître très fortement. Le soutien apporté par l'État nous permet de créer de la surface de notre bâtiment et d'investir dans ce nouvelles machines performantes. Encore une fois, ce dispositif d'entreprise n'est pas une difficulté pour moi, au contraire. Je pense pouvoir apporter ma sensibilité personnelle dans l'élaboration des formules de nos savons, ainsi que dans le choix des packagings »  
Béatrice Boudonnet, Fondatrice

**LISTE DES APPELS À PROJET PHARES DU MOIS (AAP)**

- Fonds d'accélération des investissements industriels (appel à projet « Territoires d'industrie ») : 298,5 millions d'euros de crédits supplémentaires jusqu'au 1er juin pour plus de 550 nouveaux projets industriels (cofinancés).
- Plan de relance agricole :  
Plan de modernisation des abattoirs (Clôture : 31 décembre 2022)  
Le plan vise à soutenir l'investissement pour améliorer la compétitivité des entreprises, notamment par la création ou la modernisation d'outils d'abattage et de découpe.  
AAP développement des filières protéines végétales :  
La création de nouvelles filiales, notamment agro-écologiques, est une priorité pour permettre aux petits producteurs de répondre à leurs besoins.  
Pour les projets « 5 M€ (Clôture : 31/12/2022)  
Pour les projets « 5 M€ à plus de 100 M€ (Clôture : 31/01/22)  
AMI besoins alimentaires de demain (Clôture : 28/05/2021)  
Cet AMI consulaire permettra donc de préfigurer de futurs appels à projets, mais aussi d'identifier les projets prioritaires qui seront rapidement financés dans le cadre d'appels à projets ultérieurs.  
AAP fonds avenir bio (Clôture : 01/09/2022)  
Tout opérateur économique, du producteur au transformateur, impliqué dans l'agriculture biologique et dans le projet alimentaire de filière pourra bénéficier de ce fonds : sociétés, coopératives, associations ou groupements d'opérateurs exerçant une activité économique.

**MESURES DE SOUTIEN DANS LE Q4**

- Le fonds de solidarité (08/04/2021) : 6 720 entreprises, pour un montant cumulé de 73 000 € et un montant d'aide moyen de 10 800 €.
- PFÉ : Pour l'année 2020, 2 054 PGE ont été accordés pour un montant total de 400 M€ (dont 150 M€ pour des TPE avec des effectifs inférieurs à 10 salariés). Pour l'année 2021 (état arrêté au 16 avril), 116 PGE ont été accordés pour un montant total de 296 M€ (dont 496 pour les TPE avec des effectifs inférieurs à 10 salariés).
- Demandes de reports de charges fiscales : au 02 avril 2021, 802 établissements du département ont fait une demande de report d'échéance pour un volume total d'impôts concernés de 2 792 150€.
- Reports de charges sociales : au 30 mars 2021, 9 370 établissements sont concernés pour un volume total de 22,3 M€.
- Prêts participatifs : les premiers prêts participatifs des banques de marché vers le marché pour ces entreprises faisant au moins 2 M€ de chiffre d'affaires.
- Activité partielle : du 5 mars 2020 au 16 mars 2021, 6 592 demandes d'activité partielle ont été relevées pour 3 822 établissements. Ces demandes concernent 38 046 salariés. 14 390 demandes d'indemnisation (DI) ont été traitées, 3 884 072 heures ont été indemnisées pour un montant total de 359 millions d'euros.

**Baisse des impôts de production : 1993 entreprises bénéficiaires pour un total de 28,7 M€**

**Contacts**  
Sous préfet à la relance: M. Paul-François SCHIRA  
Par mail : [pref-france@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-france@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)  
Sites internet : [planderelance.gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr) / [france-relance-paca.aides-territoires.beta.gouv.fr](http://france-relance-paca.aides-territoires.beta.gouv.fr)

Service de la communication  
et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex